

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	49 (1952)
Heft:	8
Rubrik:	Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Le prix du miel en 1952

Les comités des sociétés suisses d'apiculture réunis à Delémont le dimanche 6 juillet ont pris, à l'unanimité des membres présents,

vu la faible récolte de miel de la Suisse allemande,

vu la récolte très inégale de la Suisse romande,

vu la sécheresse persistante de l'été qui laisse peu d'espoir pour une récolte abondante de miel de sapin,

la décision de maintenir les prix du miel comme suit :

Prix de gros, par 100 kg.	Fr. 6.20
Prix de détail, par kg.	Fr. 7.25

Pour le Comité des sociétés suisses d'apiculture :

A. Lehmann, Berne. **Paul Meunier**, Martigny-Bourg.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juillet 1952

Si le début de juin nous a valu de nombreux orages, accompagnés malheureusement quelquefois de grêle, celui de juillet a été particulièrement chaud. Les journées au cours desquelles le thermomètre est monté au-dessus de 30 degrés n'ont pas été rares, tandis que pendant la nuit la température ne fléchissait que de quelques degrés. Les participants aux inoubliables journées de Delémont (une fois de plus les absents eurent tort) se souviendront longtemps de la douce « raveur » qu'il y faisait et de la soif persistante et inextinguible dont ils souffrissent. Il semblerait qu'avec une température aussi élevée, la miellée devrait donner en plein et nos avettes faire des récoltes records. Tel n'est pas le cas. Seule la première semaine de juillet a vu de belles augmentations ; depuis, la bascule reste stationnaire, enregistrant de très faibles augmentations ou diminutions. Nos avettes travaillent jusqu'à 9 ou 10 heures le matin, puis le temps trop chaud, une soufflerie continue dessèche le nectar qu'elles n'arrivent plus à récolter. Rien ne serait cependant perdu s'il faisait une ou deux bonnes journées de pluie pour redonner à la terre et à la végétation l'humidité qui leur manque actuellement. Que le Créateur entende et réalise les prévisions du temps de Radio-Sottens !...

Avec l'arrivée d'août, mon cher débutant, il faudra songer à la mise en hivernage. Sitôt la miellée terminée, on enlèvera les hausses

qui seront remisées immédiatement et traitées contre les atteintes de la fausse-teigne, particulièrement nombreuses en cette année si chaude. Les dégâts irréparables que fait chaque saison ce petit papillon nocturne dans nos ruches devraient inciter les apiculteurs à plus de vigilance dans les soins à donner aux rayons entreposés dans les armoires ou les hausses.

Dès que ces dernières auront été enlevées, la préparation des colonies à l'hivernage commencera en se souvenant bien que les retards et les négligences commis en ce moment ne peuvent se racheter.

Mon cher débutant, pour que vos ruchées hivernent dans les meilleures conditions possibles, souvenez-vous qu'il faut au seuil de l'hiver :

1. des colonies fortes, saines, ayant à leur tête une excellente reine, jeune si possible ;
2. une population formée en majeure partie de jeunes abeilles ;
3. des provisions en miel et pollen en quantité suffisante (12 à 15 kg.) et surtout operculées.

C'est dès le début d'août qu'il faut penser à faire élever de jeunes abeilles qui hiverneront et donneront à leur colonie le dynamisme nécessaire pour un bon départ au printemps. Une forte ponte automnale est en effet à la base d'une bonne récolte printanière car ce sont les abeilles nées en août et septembre qui seront les butineuses du printemps suivant. L'élevage, au sortir de l'hivernage, se développe aussi en fonction du nombre d'abeilles nées dans l'arrière automne, car seules elles ont conservé leur qualité de nourrices et ne sont pas épuisées biologiquement.

Dans nos ruchers, trop de reines, les vieilles surtout, arrêtent leur ponte prématurément par suite du manque de récolte. Il est donc nécessaire de stimuler, dès l'absence de récolte, en donnant tous les deux soirs quelques décilitres de sirop. Ce qui ne sera pas consommé pour la nourriture des larves sera mis en réserve et préparera les provisions hivernales.

Tout en stimulant, les colonies seront visitées à fond afin d'en retirer ou d'éloigner du nid à couvain, si ce n'est déjà fait, les cadres mal construits, défectueux, ayant trop de cellules de faux-bourdons. Ceux qui contiennent quelque provision seront désoperculés et placés derrière la partition où les abeilles auront tôt fait de les vider. On profitera de cette visite pour estimer le poids des provisions de chacune des ruchées ainsi que leur force.

Les colonies trop faibles pour l'hivernage seront réunies après suppression de la reine. En règle générale, la réunion des colonies faibles devrait se faire le plus tôt possible afin que la reine possède une forte population pour nourrir les larves et les couver pendant les nuits qui deviennent déjà fraîches. Cela permettra aussi une judicieuse répartition des provisions et la préparation d'un nid d'hivernage à la taille de la colonie. Lors des réunions, il est recom-

mandé de donner aux ruchées la même odeur en mettant, un ou deux jours à l'avance, quelques gouttes d'un extrait de menthe, de thym ou un peu de café moulu dans les ruches. Tous les cadres de couvain seront groupés au centre, tandis que ceux contenant miel et pollen les encadreront. Les réunions se feront toujours le soir afin d'éviter pillage et effervescence des colonies.

Naissant en août et septembre et vivant jusqu'en avril-mai, les abeilles qui hivernent ont une vie beaucoup plus longue que leurs sœurs de l'été. C'est la raison pour laquelle l'insidieuse acariose a beaucoup plus de prise sur elles et qu'au printemps les pauvres, atteintes au troisième degré ne peuvent voler. Mon cher débutant, pendant ces deux mois d'automne, prenez la précaution de traiter vos abeilles aux vapeurs de soufre. Ce traitement a le gros avantage de n'amener ni pillage, ni perturbation dans les colonies, et résultat intéressant, selon les savants, il serait aussi, si ce n'est plus efficace que celui fait au remède de Frow. Comme indiqué plusieurs fois déjà dans le Journal, le traitement aux vapeurs de soufre se fait de la manière suivante : 2 à 3 bouffées à chaque ruche, par le trou de vol, le soir pendant dix jours consécutifs ; arrêt pendant dix jours puis recommencer. Traiter si possible pendant trois séries de dix jours.

A vos soufflets donc, et guerre aux acares.

Gingins, ce 18 juillet 1952.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

L'influence du nosema sur les ovaires de la reine abeille

par M. W. Fyg, Liebefeld-Berne

traduit par Paul Zimmermann

(suite et fin)

Les cellules nourricières ont comme tâche d'élaborer les substances protéiques et graisseuses et de les céder aux cellules de l'œuf en voie de développement. Nous ne risquons guère de nous tromper en supposant qu'elles tirent du sang baignant les ovaires les matières nécessaires à ce travail. De son côté, le sang reçoit ces substances nutritives de l'intestin si bien qu'elles proviennent en définitive de la nourriture très riche fournie par les ouvrières à la reine. Nous pouvons juger de la grandeur et de l'intensité de cet échange si nous nous rappelons qu'une reine, au moment de sa plus grande activité, peut pondre journallement jusqu'à 2000 œufs et plus ; cela signifie que chaque tube ovarien doit produire en moyenne 5 à 6 œufs par